

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MARS 2022

Délibération n°2022-09 : Action sociale : attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association du personnel Multi-activités inter-Instituts de l'École nationale des chartes (AMIE)

Le conseil d'administration, dans sa séance du 16 mars 2022,

APPROUVE

l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7000 € à l'Association du personnel Multi activités inter-Instituts de l'École nationale des chartes (AMIE) pour la réalisation de son programme d'activités de l'année 2022.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0.

Le président du conseil d'administration de l'École nationale des chartes



Christophe STRASSEL

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00